

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

LES PROVINCIALES (*suite*).

NEUVIÈME LETTRE ESCRITTE A UN PROVINCIAL PAR UN DE SES AMIS. — De la fausse devotion à la sainte Vierge que les Jesuites ont introduite. Diverses faci- litez qu'ils ont inventées pour se sauver sans peine, et parmi les douceurs et les commoditez de la vie. Leurs maximes sur l'ambition, l'envie, la gourmandise, les équivoques, les res- trictions mentales, les libertez qui sont permises aux filles, les habits des femmes, le jeu, le précepte d'entendre la Messe.	I
DIXIÈME LETTRE ESCRITTE A UN PROVINCIAL PAR UN DE SES AMIS. — Adoucissemens que les Jesuites ont aportez au Sacrement de Penitence par leurs maximes touchant la Confession, la Satisfaction, l'Absolution, les occasions prochaines de pecher, la Contrition et l'amour de Dieu.....	21
ONZIÈME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTHEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — Qu'on peut refuter par des railleries les erreurs ridicules. Précautions avec lesquelles on le doit faire : qu'elles ont été observées par Montalte, et qu'elles ne l'ont point été par les Jesuites. Bouffonneries impies du Pere le Moine et du Pere Garasse.....	42
DOUZIÈME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTHEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — Refutation des chicanes des Jesuites sur l'Aumône et sur la Simonie.....	63

TREZIÉME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — Que la doctrine de Lessius sur l'ho- micide est la même que celle de Victoria. Combien il est facile de passer de la speculation à la pratique. Pourquoi les Jesuites se sont servis de cette vaine distinction, et combien elle est inutile pour les justifier.	84
QUATORZIÉME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — On refute par les Peres les maximes des Jesuites sur l'homicide. On répond en passant à quelques unes de leurs calomnies; et on compare leur doctrine avec la forme qui s'observe dans les Jugemens criminels.	105
QUINZIÉME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTHEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — Que les Jesuites ôtent la calomnie du nombre des crimes, et qu'ils ne font point de scrupule de s'en servir pour décrier leurs ennemis.	127
SEIZIÉME LETTRE ESCRITE PAR L'AUTEUR DES LETTRES AU PROVINCIAL AUX REVERENDS PERES JESUITES. — Calomnies horribles des Jesuites contre de pieux Ecclesiastiques et de saintes religieuses. ...	149
NOTES.	181